

11ème ANNEE  
No 4

AVRIL  
1899

VENITE ADOREMUS

ANNALES DE L'ASSOCIATION

DES

# PRÊTRES-ADORATEURS

TU ES  
SACERDOS  
IN ÆTERNUM  
SECUNDUM  
ORDINEM  
MELCHISEDECH.  
[ Ps. CIX, 5 ]



PATÈR  
TALES QUÆRIT  
QUI  
ADORENT EUM  
IN SPIRITU  
ET VERITATE.  
[ JOAN. XIV, 23. ]

REVUE MENSUELLE EXCLUSIVEMENT DESTINEE AU CLERGE  
Abonnement : 50 cts.

Paraissant le 1er de chaque Mois.

Centre général de l'Association pour le Canada :  
Montréal, 320, Avenue Mont-Royal.



### Sommaire du Numéro d'Avril 1899 :

Plan d'Instruction eucharistique : Dispositions à la sainte Communion : 2. L'Humilité. — Retraite mensuelle sur la dévotion envers la Sainte Eucharistie. — L'Eucharistie et la Foi des peuples. — L'Archiconfrérie du Très Saint Sacrement pour les Fidèles. — Pourquoi l'heure d'adoration doit être une heure d'oraison ? — L'Exposition privée. — Réponses Liturgiques.

## Plan d'Instruction Eucharistique

### Dispositions à la Sainte Communion : 2. L'Humilité.

*Domine non sum dignus ut intres sub tectum meum.*

(Math. VIII, 8.)

La Sainte Eglise fait répéter par trois fois ces paroles avant la Communion du prêtre et celle des fidèles pour nous apprendre dans qu'elles dispositions d'humilité il faut recevoir l'Hôte divin de nos cœurs.

Ces paroles avaient été prononcées par le centurion de Capharnaüm, lorsqu'il pria Notre-Seigneur de guérir son serviteur malade, mais se reconnaissait indigne de recevoir le divin Sauveur sous son toit. Nous aussi, remarque saint Thomas, nous devons recevoir Jésus-Eucharistie dans la demeure intérieure de notre âme que recouvre l'enveloppe extérieure de notre corps, et, sous peine de recevoir moins

dignement Jésus-Christ, il faut nous reconnaître indigne de cette auguste réception.

Les raisons de cette humilité, ce sont : notre néant, notre indigence, notre nature pécheresse, enfin les abaissements de Jésus dans la Communion.

### I. — Notre Néant.

Quel est celui qui vient à nous dans ce Sacrement ? C'est le Dieu tout-puissant, le Roi de l'univers qui, franchissant les espaces immenses du ciel à la terre, escorté des brillantes phalanges des anges et des archanges, choisit mon pauvre cœur comme lieu de sa résidence.

Un prince de la terre ne peut être reçu dignement que par un autre prince égal en richesse, en puissance et en dignité ; et encore, ce dernier doit-il pour cela déployer toute la pompe possible, faire appel à toutes ses ressources. Mais qui pourra recevoir Dieu dignement, Lui qui n'a pas d'égal, qui n'a partout que des sujets, et pour qui le riche décor des cieux ne forme point un palais digne de sa Majesté ?

Quand donc nous serions vertueux comme des saints, brûlants d'amour comme des Séraphins, immaculés comme la Bienheureuse Vierge Marie, nous ne serions pas dignes de communier, et il nous faudrait répéter avec humilité : *Domine non sum dignus !*

Elizabeth, recevant la visite de la Mère de Dieu, s'écriait avec humilité : *Unde hoc mihi, ut veniat Mater Domini mei ad me ?* Mais malgré sa sainteté virginale, malgré son éminente dignité, Marie n'était qu'une créature, et elle venait seulement habiter la demeure de sa sainte cousine. Quelle doit donc être notre confusion quand le Souverain Créateur daigne lui-même habiter dans notre âme ?

### II. — Notre Indigence.

I. La Communion n'est autre chose que la démarche bienveillante et miséricordieuse de la Bonté de Dieu, venant secourir la misère de notre âme. Nous nous approchons de la Table sainte comme des mendians qui viennent solliciter leur pain de la générosité du divin Bienfaiteur, et le Sauveur veut que nous reconnaissions notre pauvreté, nous mettant lui-même sur les lèvres cette prière : "Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien et supersubstantiel."

Notre attitude au Divin Banquet est donc une attitude humble, suppliante, et celui qui oserait s'en approcher avec arrogance et fierté, serait un impertinent digne d'être mis à la porte. Le Pain ado

nable que nous présente Jésus-Christ n'est point une récompense due à notre travail, mais un généreux secours accordé à nos besoins et qu'il faut par conséquent, recevoir avec humilité.

2. Dieu aime tant l'humilité que, plus une âme est humble, anéantie en sa présence, plus il l'aime et la comble de ses grâces. La grâce est comme l'eau qui ne reste point sur les hauteurs, mais qui s'accumule dans les vallées, et elle est d'autant plus abondante dans l'océan que le fond descend davantage.

La Communion est l'effusion surabondante de l'amour de Jésus, elle est comme un torrent de grâces qui n'eut en notre âme : et si malgré cela notre communion est plus fructueuse, c'est que nous n'avons pas creusé notre cœur, que nous ne l'avons pas assez vidé de lui-même par l'humilité.

Si nous nous approchons de Notre-Seigneur avec un air de suffisance et sans avouer nos besoins, Il nous laissera comme nous sommes, c'est-à-dire avec notre indigence et nos besoins : *Deus resistit superbis, humilibus autem dat gratiam.*

### III. — Notre nature pécheresse.

Nous avons dit précédemment tout ce que la Sainteté de Dieu exigerait de nous quand il vient s'unir à notre âme dans la Communion. Nous sommes loin de réaliser parfaitement et tout à fait convenablement ces conditions.

1. Notre nature n'est plus dans son intégrité première, elle est dépravée, portée au mal par une inclination puissante et continuelle. Et malgré tous efforts, il est impossible à l'homme d'éviter les suites funestes du péché d'origine, de se restaurer dans la pureté parfaite. Tous les vices gardent en nous des racines, infectant notre âme et notre corps et y déformant l'image de Dieu. Dès lors, comment ne pas s'humilier quand cet être de corruption et de péché va s'unir au Fils immaculé de Dieu, à la chair née de la Vierge, à l'âme très sainte qui ne connut jamais les atteintes de la concupiscence ? Comment ne pas sentir l'abîme qui sépare notre impureté de nature, de tendances, d'être même, de la pureté de Jésus ?

2. A la corruption de notre nature, nous avons ajouté celle de notre volonté. Notre vie n'a été, et n'est encore, qu'une longue suite de péchés personnels, de révoltes plus ou moins graves contre la loi de Dieu, d'ingratitude consenties et voulues envers son amour. Chacun de ces péchés a été une insulte, un outrage jeté à la face de Jésus-Christ, et pour nous une tache, une souillure nouvelle. Nous en portons, sinon la responsabilité actuelle, du moins le souvenir et la honte.

Et nous aurions, en nous présentant de nouveau à ce Dieu outragé, en le recevant dans notre demeure, une autre attitude que celle de la confession et de l'humiliation profonde ? Ah ! la parole de St Pierre devrait à ce moment jaillir d'elle-même de nos lèvres : " Retirez-vous de moi, Seigneur, car je ne suis qu'un pécheur ! " Elle devrait nous tenir éloignés de la table des Anges, si nous ne savions par ailleurs que là se trouve le seul pain dont notre âme puisse vivre, et que le miséricordieux Sauveur veut quand même nous le prodiguer.

#### IV. — Les humiliations de Jésus.

Enfin les humiliations profondes que Jésus accepte pour se donner à nous dans la communion nous imposent plus strictement encore le devoir de l'humilité.

1. La communion suppose toutes les humiliations de l'état eucharistique : elle en est l'unique raison d'être. Si Jésus quitte sa forme humaine pour s'emprisonner dans les parois étroites et obscures de l'Hostie, s'il renonce là à tout ce qui manifesterait sa gloire, sa beauté, sa puissance, son amour même ; s'il se condamne à l'inertie, au silence, à la passivité complète, c'est afin que nous puissions recevoir et manger sa divine substance dans un état réel de nourriture.

2. Mais quelle humiliation plus grande encore dans le contraste que Jésus trouve entre sa pureté et notre corruption, entre sa perfection et notre misère ! Dans quel pauvre asile nous le recevons ! Quelle crèche délabrée et indigne nous lui offrons pour cette seconde naissance ! Combien peu de vertus ! combien peu d'œuvres et de mérites ! combien peu de générosité et d'amour !

3. Et dans l'acte même de la communion, que de distractions, que de négligences, que d'indélicatesse et de tiédeur envers l'Hôte auguste ! Comme Jésus doit être humilié de voir le peu de frais que nous faisons pour le recevoir à l'heure où Il vient à nous avec tant de magnificence !

Ainsi la communion est du côté de Jésus un acte, un effort souverain d'humilité. Elle exige donc aussi l'humilité de notre part, pour nous mettre à l'unisson des sentiments et de l'état du divin Maître.

Autrement notre union à Lui ne saurait être intime ni vivante.

**Conclusion.** — Soyons humbles pour communier, et l'humilité, nous mettant en face de Jésus dans l'attitude de la vérité et de la justice, nous rendant semblable à Jésus lui-même, ouvrira largement notre âme à toutes les influences de sa grâce et de sa présence.



## RETRAITE MENSUELLE

Sur la dévotion envers la Ste Eucharistie.



Quel est mon *respect* a) dans la manière de m'agenouiller ; b) dans la célébration de la Sainte Messe ; c) dans le mode de porter le Saint Sacrement ; d) enfin dans toute cérémonie ayant trait à la divine Eucharistie ?

2. Quelle est ma *sollicitude de l'honneur* dû à un Hôte si auguste ?

Ai-je à cœur de tenir dans une grande propreté le Tabernacle, les vases sacrés, les divers linges d'autel, les vêtements sacerdotaux et toute l'église ?

Quant aux petits servants de messe, est-ce que je veille à ce qu'ils répondent bien, se tiennent modestement et ne se présentent au sanctuaire que décemment vêtus ?

Est-ce que je parais fort intéressé à la bonne exécution du chant à l'orgue, afin que tout se fasse pieusement et avec dignité, sachant bien comme cela favorise la dévotion des fidèles ? Est-ce que je fais prendre les précautions voulues pour que la lampe du Sanctuaire ne reste jamais éteinte par négligence ?

3. Est-ce que je m'efforce de *promouvoir* la dévotion à la Sainte Eucharistie ?

a) En entretenant souvent, dans mes instructions, les fidèles de ce Sacrement divin trop ignoré ?

b) En poussant les âmes à venir le recevoir et le visiter souvent ?

c) En encourageant la Communion fréquente, et en me montrant très facile à la distribuer pour la plus grande commodité des âmes ?

d) En organisant des fêtes et des cérémonies pour attirer les fidèles aux pieds des autels ?

e) en faisant toujours exécuter avec pompe, ou au moins avec dignité et ampleur les offices publics, afin de les rendre plus attrayants ?

f) Enfin, en favorisant dans ma paroisse les œuvres et confréries eucharistiques ?

Est-ce que j'apporte un soin tout particulier la communion des malades pour ne pas les laisser longtemps privés de cette nourriture divine ?

4. Quelle est ma *ferveur* a) à ma messe ; b) durant mon action de grâces ; c) à ma visite à Jésus-Hostie ; d) durant les saluts du Très Saint Sacrement ?

5. Ai-je une sainte familiarité avec le divin Solitaire du Tabernacle ? Est-ce que je le regarde, le consulte comme l'ami sans qui je ne dois rien faire ni entreprendre ?

O Jésus, sera-t-il toujours vrai que souvent votre prêtre sera moins respectueux que certaines personnes du monde pour votre ineffable sacrement, lui qui en est pourtant le gardien attiré ? O Maître adoré, pardon de ne pas être impressionné et de ne pas songer plus sérieusement que c'est mon grand juge que je tiens si souvent en mes mains, sur ma poitrine, que je reçois dans mon cœur, et auprès duquel je vis habituellement !

## L'Eucharistie et la Foi des peuples

---

L'Eucharistie est le soutien de la foi ; c'est elle, pour nous servir de l'expression de saint Augustin, qui a subjugué le monde. *Sacramento Corporis Christi subjugatus est mundus.*

Tandis que, au XIII<sup>e</sup> siècle, l'hérésie se propageait et se fortifiait d'une manière inquiétante, le Pape Urbain IV, poussé par une inspiration divine, institua des fêtes et des processions en l'honneur du saint Corps de Jésus-Christ. Selon la déclaration du concile de Trente, on se proposait de détruire l'hérésie, de confondre les sectaires, ou du moins de les ramener dans le giron de l'Eglise.

L'ennemi du genre humain, qui ne dort jamais, mais qui sème incessamment l'ivraie dans le champ du Père de famille, s'est proposé surtout d'étouffer ce froment des élus. Il a inspiré aux chrétiens le dégoût de la céleste nourriture, et, après les avoir détachés du Siège apostolique, il les a entraînés dans toutes sortes d'erreurs.

Sur le déclin du XIX<sup>e</sup> siècle, la religion endure une persécution d'un genre tout nouveau. La guerre déclarée à l'Eglise n'est pas ouverte, ni sanglante, mais elle est cachée, hypocrite, et partant plus dangereuse. Avec cette tactique d'une infernale habileté, on obtient l'indifférence religieuse, le mépris et l'abandon des sacrements. L'Eucharistie, nous ne cessons de le redire, est le soutien de la foi. Mais si ce sacrement est délaissé, il faut que la foi diminue nécessairement-

Par un effet de son infinie miséricorde, Notre-Seigneur ne permet pas que l'Eucharistie soit partout négligée. Faites la comparaison d'une ville, d'une paroisse où la communion est souvent demandée, et d'une autre contrée où les hommes négligent généralement le devoir pascal, Dans la première, vous constaterez avec satisfaction que la foi reste vive, la charité règne, les mœurs sont douces et pures, le prêtre est respecté, on garde le culte des choses saintes, on ne fera pas un accueil empressé aux doctrines modernes. Dans la ville voisine, le tableau qui s'offrira à vos yeux changera d'aspect. Avec douleur, vous remarquerez que la foi est peu ardente, l'union n'existe pas dans la famille, les habitants sont égoïstes et jaloux, les mœurs sont grossières ; les sectaires de nos jours triomphent aisément, et ils font accepter toutes les mesures vexa-

toires contre la religion catholique. Pourquoi une si grande différence de mœurs entre ces deux peuples qui se touchent ? Le mystère est facile à expliquer. Ici, l'Eucharistie est reçue et respectée, tandis que là elle est abandonnée.

Les pasteurs des âmes gémissent d'un tel état de choses, et ils ont raison. Ils cherchent un remède pour guérir un si grand mal ; il est tout indiqué, regardez le Tabernacle. Dieu a toujours eu pitié de la pauvre humanité, et pour les grands maux il a inspiré les grands remèdes.

Le mal dont nous souffrons, c'est le manque de foi. Contemplez ce vénérable prêtre prosterné au pied des saints autels ; il demande à Jésus caché sous la blanche hostie du riche ostensoir de lui faire connaître le moyen d'empêcher la foi de périr. Le Père Eymard a entendu, dans le fond de son noble cœur, la réponse du ciel, il a fondé la Congrégation des Prêtres du Saint Sacrement. Ces religieux, voués à l'Eucharistie s'étudient à communiquer à tous leurs frères dans le sacerdoce l'amour dont ils brûlent pour Jésus au Très Saint Sacrement. Et voici que plus de trente mille prêtres passent, tous les huit jours, une heure entière devant le Saint Sacrement. Le pasteur entraînera aussi le troupeau, et il faut bien espérer que ces nombreuses expositions publiques et privées, que toutes ces adorations nocturnes, que les communions devenues plus fréquentes, que tant et de si beaux dévouements finiront par gagner la masse des indifférents, et qu'ainsi, par l'Eucharistie, la foi revivra.

L'Eglise catholique est le champ vaste du patriarche Jacob, où l'on récoltera jusqu'à la fin des siècles le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges. L'Eucharistie fait toute sa richesse, elle en retire les plus admirables avantages, puisque ce pain descendu du ciel lui donne une force merveilleuse, empêche sa foi de périr et la fortifie contre l'erreur.

L'Eglise, dès sa naissance même, a eu à soutenir de rudes assauts ; dans la sanglante mêlée, elle a reçu parfois de cruelles et profondes blessures, mais elle a toujours triomphé, et elle compte autant de victoires qu'on lui a livré de combats ; ses soldats sont invincibles, parce qu'ils se nourrissent du pain des forts.

Elle est encore à la veille de soutenir le choc d'une bataille savamment combinée. Ses aveugles ennemis espèrent avoir raison de cette institution divine et dix-neuf fois séculaire, et pour en finir plus sûrement, ils portent les coups les plus meurtriers à l'élite de l'Eglise militante. L'anxiété règne au fond des cœurs de tous ceux qui restent fermement attachés à la foi

de leurs devanciers, et ils se demandent comment l'Eglise pourra sortir de cette douloureuse épreuve. Ne craignons pas. Jésus-Christ n'abandonnera pas l'Œuvre si chère à son Cœur. Nous souffrirons peut-être, mais ayons confiance, nos ennemis seront confondus. L'histoire nous apprend comment Dieu brise les instruments dont il s'est servi pour rendre son Eglise plus brillante et plus courageuse à la suite d'une tempête qui, après tout, ne faisait que répondre aux secrets desseins de la divine Miséricorde. Toutefois, il nous reste un devoir sacré à remplir. Tandis que les uns défendent nos droits sacrés par leurs écrits, leurs discours ou leurs œuvres pour obtenir des jours meilleurs, nous, nous avons à prier. Portons nos justes préoccupations devant le Tabernacle, disons à Jésus, notre bon Maître : Seigneur, sauvez-nous, nous périssons.



## L'ARCHICONFRÉRIE du Très Saint Sacrement pour les Fidèles.



Cette sainte Œuvre se répand de plus en plus dans les paroisses de notre Canada catholique, grâce à la propagande active que fait en sa faveur le *Petit Messenger du Très Saint Sacrement*, grâce surtout au zèle de nos Confrères, qui ne négligent rien pour attirer aux pieds de Notre-Seigneur les fidèles confiés à leurs soins.

Voici les noms de quelques paroisses qui ont fourni dans ces derniers temps un fort contingent de nouveaux Agrégés : Hochelaga, St Alexandre d'Iberville, St Bonaventure d'Upton, St Valère de Bulstrode, St Jean Ile-d'Orléans, St Jean de Matha, St Denis de Kamouraska, Ste Eulalie d'Aston, St Pie de Guire, Chêneville, St Philippe de Néri, St Pascal, St Cyrille, St Sylvère, Laprairie, St Théophile de Beauce, St Luc de la Grosse-Ile, St Henri de Mascouche, St Joachim de Shefford, St Urbain de Charlevoix, Lévis, Belœil, Angers, Shawenegan, St Elie de Caxton, etc., etc.

Nous le répétons, l'établissement de cette Œuvre est des plus faciles. Elle n'exige de ses membres (outre l'inscription de leurs noms dans nos registres) qu'une heure d'adoration chaque mois en présence du Très Saint Sacrement. Il n'est pas



## SUJETS D'ADORATION

A l'usage des Prêtres-Adorateurs.

—♦—  
N° 19

### La Foi, l'Esprit de foi.

#### I. — Adoration.

Commençons notre méditation par un acte d'humble adoration et de foi profonde au Sacrement qui s'appelle par excellence le Mystère de foi, *Mysterium fidei*. Cet acte ouvrira notre esprit et disposera notre cœur afin de méditer avec fruit ce sujet important.

La foi est la première condition de la vie et de la sainteté chrétienne, elle est le fondement même de tout l'édifice spirituel. Voilà pourquoi, entre les vertus théologales, qui sont comme le résumé de nos devoirs religieux, elle occupe le premier rang.—Sans doute la foi n'est pas tout pour le salut, et si l'espérance et la charité ne venaient la compléter, elle ne nous pourrait justifier. Mais au moins reste-t-il toujours vrai que la foi doit précéder toute autre vertu dans l'âme.—Cette foi religieuse est le caractère distinctif du chrétien, qui à cause de cela est appelé du beau nom de *fidèle*. Et cette foi, jointe à l'amour, dit St Jean Chrysostôme, est le culte le plus honorable que Dieu puisse recevoir de ses créatures.

Or le Prêtre est le *fidèle* par excellence, et “l'exemple de tous les fidèles dans la foi,” il est l'homme à l'esprit grand, élevé, aux pensées sublimes, l'homme “qui honore et glorifie Dieu par les grandes choses qu'il conçoit de lui,” de sa Majesté, de son Être, de ses œuvres, parce qu'il est tout entier “appliqué à ce qui est de la foi” (I Tim.) ; il sait, suivant une parole de St Augustin, que “c'est la foi qui l'a ordonné clerc et consacré prêtre” ; et c'est pourquoi, la foi, la foi dont Jésus est “l'Auteur et le Consommateur,” doit être vraiment son unique vie : *In fide vivo Filii Dei* (Gal. II.)

Oui, la foi, et une foi vive, doit être la racine et le fondement de toute vie sacerdotale, si cette vie veut être vivace, robuste et féconde ; elle doit animer le Prêtre dans tous les détails de sa vie, être l'inspiratrice de toutes ses actions : *Iustus meus ex fide vivit.*” C'est pour

cela que Jésus-Christ la recommande tant à ses apôtres, les futurs prêtres, *Habete fidem*, et leur reproche de n'en pas avoir assez : *Exprobravit incredulitatem eorum*.

Mais si la Foi en général est si nécessaire au prêtre, que dire de la foi qui doit l'animer envers le Sacrement de nos autels, pour le service duquel il est surtout consacré, et dont il doit vivre ? Ne doit-il pas par sa foi, percer les voiles et saisir toutes les beautés et les excellences de l'Eucharistie ?

Faisons un acte d'assentiment à la nécessité de la foi pour nous, prêtres ; anéantissons notre pauvre raison, reconnaissons sa faiblesse à discerner les choses de Dieu, si elle n'est aidée par la foi ; répétons avec ferveur en présence de l'Hostie, le cri de St Pierre : " Je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. "

## II. — Action de grâces.

De quels biens le prêtre n'est-il pas redevable à la foi ? que de fruits merveilleux elle produit en lui !

1. La foi rend d'abord le prêtre tout puissant sur le cœur de Dieu ; avec elle il obtient tout ce qu'il désire soit pour sa sanctification personnelle, soit pour le bien des âmes qui lui sont confiées : *Omnia quacumque orantes petitis credite quia accipietis, et evenient vobis*.

2. La foi vive est pour le prêtre un puissant moyen de sanctification personnelle. Elle l'aide à triompher des tentations, à échapper aux pièges qui bordent sa route : *Sumentes scutum fidei in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere*. ( Eph. VI. ) C'est elle qui nous empêche de nous attacher à la terre, en élevant nos pensées en haut, *fides purificans corda eorum*. Semblable au char de feu du prophète Elie, elle nous soulève au-dessus des affections des créatures. Elle nous épargne bien des naufrages : *Difficile est ut male vivat qui bene credit*, dit St Augustin. *Si radix sancta, et rami* ( Rom. II. )

3. La foi, la vie de foi est encore pour le ministre de Jésus-Christ, une source de consolations et de joies bien grandes. Habitué à tout considérer dans la lumière de la foi : les âmes, l'Église, le monde, etc. il y aperçoit de sublimes magnificences, dont il est lui même le ministre, le dispensateur, l'auteur même en plusieurs cas. Et alors il est heureux. Que d'actions grandes il accomplit, que de choses saintes il touche, il opère ! choses et actions sans signification pour l'âme dépourvue de foi, mais causes pour lui de douces jouissances, de sanctifiantes visions. Le *Mystère de foi* lui-même perd pour lui en partie ses obscurités profondes, et il plonge avec délices son regard éclairé dans l'intime des beautés et les perfections de ce Sacrement, qui cesse d'être pour lui un livre scellé.

4. Enfin la foi vive donne au prêtre un grand pouvoir, lui ouvre une féconde action sur les âmes. La foi profonde d'un prêtre réussit là où l'habileté échoue ; il y a dans les accents d'une foi animée, une éloquence, un fond de persuasion que rien ne remplace en présence d'un mourant, d'un pécheur obstiné, d'un peuple qui écoute. *Sufficit unus homo zelo fidei succensus, totum corrigere populum*, dit St Chrysostôme. Quel levier puissant que la foi du saint prêtre !

Oh ! remercions Notre-Seigneur d'avoir renfermé dans la foi sacerdotale tant d'avantages et de bienfaits.

## III. — Réparation.

Nous avons annoncé, en tête de cette adoration, la Foi, l'Esprit de foi ; ces deux sujets en effet sont intimement unis. La foi est principalement dans l'intelligence pour l'illuminer ; l'Esprit de foi domine la volonté pour la diriger ; c'est la foi devenue inspiratrice pratique de la vie.

Pendant posséder la foi et vivre de la foi sont deux choses que l'on aurait grand tort de confondre. Beaucoup ont la foi, sans vivre de la foi. Et de là vient la différence que l'on voit entre les prêtres : les uns sont tièdes, les autres fervents. Tous ont la foi cependant, et aucun ne voudrait s'arrêter avec une délibération formelle à rouler dans son esprit le plus léger doute sur une vérité de la religion. D'où vient donc cette différence que l'on aperçoit entre eux ? Ah ! c'est que les uns n'ont qu'une foi théorique tandis que les autres vivent pratiquement des pensées de la foi. Les uns, malgré leur foi, s'ennuient dans la retraite, languissent dans la piété, renoncent à l'étude, et donnent à l'ensemble de leur ministère l'aspect d'une terre en friche ; les autres puisent dans leur foi le goût de la retraite, de la piété, de l'étude, et de tout ce qui se rattache à l'exercice du divin ministère. Tous sont des croyants sincères, mais tous ne sont pas de *ces justes de Dieu* dont la foi est l'élément vital : *Justus meus ex fide vivit.*

À laquelle de ces deux catégories appartenons-nous ?

Vivons-nous tout imprégnés et illuminés des vérités éternelles ? Ne nous contentons-nous pas de les croire, de les méditer sèchement ? Les saisissons-nous, les contemplons-nous de ce regard fixe et assuré qui les rapproche de nous et nous les dévoile : *Invisibilem tanquam videns sustinuit.*

Est-ce à la lumière de la foi que nous jugeons toutes choses ? Est-ce selon ses données que nous prenons nos déterminations ; est-ce une vue de foi qui nous fait agir, dans nos œuvres les plus communes, comme dans les fonctions les plus relevées et les plus saintes ?

Ne faisons-nous pas trop souvent d'une manière humaine ou routinière les choses divines ? Et alors : que sommes-nous autre qu'une machine à sacrements ?

Quelle foi en particulier nous anime envers le T. S. Sacrement ? N'oublions-nous pas trop souvent la présence vivante de Jésus-Christ parmi nous, et traitons-nous l'Eucharistie avec tous les égards dûs à la Divinité elle-même ? Ah ! de combien de manques de foi pratique, ne se rendent pas coupables un grand nombre de prêtres envers le Sacrement de nos autels ! Bien des fois, à les voir, on pourrait se demander s'ils croient à la Présence réelle.

Humilions-nous d'être si peu *hommes de foi* ; réparons ; demandons pardon.

O mon Dieu ! quels sentiments de confusion m'inspire ma foi languissante, sans activité et sans vie ! que de fois n'y a-t-il pas contradiction entre ma vie et ma croyance ! Pardon !

## IV. — Prière.

Soyons donc désormais des hommes de foi.

Plus que les simples fidèles nous avons besoin d'une foi agissante, appelés que nous sommes à exercer dans l'Église des fonctions qui toutes reposent sur la foi.

Vivons donc de la vie de foi, entretenons-la, fortifions-la, développons-la tous les jours davantage en nous ; cherchons en elle seule les lumières, les forces et les consolations dont nous avons besoin dans nos doutes, nos combats et nos peines.

Ce qu'il y a en nous de capital, c'est la foi ; c'est elle qui est notre gloire : sacrifions donc tout pour la préserver.

Adressons en terminant, à Notre-Seigneur qui est au Sacrement l'objet, le principe et la source de toute foi, la prière des Apôtres : *Domine adauge nobis fidem.*

Mettez, ô mon Dieu, dans mon cœur de prêtre cette foi vive, ardente et agissante qui a fait les Apôtres, les martyrs, tous les Saints et sans laquelle je ne puis vous plaire ni espérer un ministère fécond.



n'essaire de fixer une date régulière pour cette adoration, et on peut changer chaque mois l'heure et le jour, selon que la nécessité l'exige. Toutefois, il y aura de grands avantages, là ou la chose sera possible, à organiser cette Œuvre en *Garde d'Honneur*, en assignant aux membres des heures déterminées, de manière à procurer à Notre-Seigneur, pendant un jour entier, une couronne ininterrompue d'adorateurs. Plusieurs de nos Confrères font coïncider ce jour avec celui qu'ils ont choisi pour leur adoration, et donnent ainsi une solennité spéciale à cet hommage commun du pasteur et des fidèles.

Nous informons nos Confrères que, pour rendre plus facile la diffusion et l'organisation de l'Archiconfrérie, nous pouvons leur fournir les imprimés suivants ayant rapport à l'Œuvre, et qui leur seront, croyons-nous, d'une grande utilité :

1. La *Notice sur l'Archiconfrérie*, expliquant le but, les pratiques, l'esprit, les avantages et indulgences de l'Œuvre. Prix : 8 cents la douzaine, 50 cents le cent.

2. Le *Billet d'admission* dans l'Archiconfrérie, se composant d'une image représentant l'autel de l'Exposition perpétuelle au centre de l'Œuvre, et d'une formule de Consécration au service du Très Saint Sacrement. Même prix que le précédent.

3. La *Méthode d'adoration* par les quatre Fins du Sacrifice, expliquant la manière de passer aisément et fructueusement l'heure d'Adoration. Même prix.

4. Le *Libellum pour les fidèles*, sur le modèle de celui des Prêtres-Adorateurs. Ce *libellum*, remis chaque mois aux Associés, est très utile pour leur rappeler leurs engagements, et permet au Directeur de contrôler facilement la fidélité des membres. Prix : 15 cents le cent.

Nous avons aussi deux *médailles* eucharistiques pouvant très bien convenir comme insignes de l'Archiconfrérie : l'une à 25 cents, très belle, dont le dessin a déjà paru dans les *Annales* ; l'autre, plus petite, à 5 cents.

Enfin, aux Agrégés désirant pour leur piété eucharistique un aliment solide et abondant, nous pouvons offrir le *Manuel complet des Agrégés*, volume de plus de 600 pages, contenant pour la Messe, la Communion, l'Adoration et toutes les pratiques de la vie chrétienne, des formules choisies et variées, constituant un véritable trésor de prière et de dévotion. — Prix : broché, 50 cents ; — relié, 75 cents.

Grâce à ces moyens, et au concours toujours plus dévoué de nos vénérés Confrères, nous espérons voir de nouvelles

phalanges d'Agrégés se grouper, nombreuses et ferventes, au pied du saint autel, et offrir un hommage incessant à Jésus délaissé en son Sacrement d'amour. Il suffit que les pasteurs se mettent à la tête du mouvement pour trouver dans leurs paroissiens une réponse empressée à leur appel. Mettons-nous donc à l'œuvre pour la gloire de Jésus-Hostie, et rappelons-nous que nous ne ferons jamais assez pour Celui qui nous livre en son Sacrement la plénitude des trésors célestes.

N. B. — Nous adresserons à tout Confrère, sur sa demande accompagnée d'un timbre-poste, un exemplaire de la *Notice sur l'Archiconfrérie*, qui lui permettra de se rendre un compte exact de la nature et des obligations de l'Œuvre.

---

### Pourquoi l'Heure d'Adoration doit être une heure d'oraison ?

Nous avons dit dernièrement ce que l'on devait faire en règle générale pendant l'heure d'adoration. La raison pour laquelle nous faisons consister cette obligation première et capitale de l'Œuvre dans une heure de prière mentale, c'est que si, par rapport à Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'heure d'adoration est une louange et un hommage rendus à sa Personne adorable, à sa Royauté absolue, et à son suprême Amour, — du côté du Prêtre, elle est et doit être avant tout une véritable heure d'oraison. Nous avons voulu indiquer clairement par là l'esprit vrai de l'Œuvre et le but premier qu'elle poursuit.

L'Œuvre ne demande rien d'extraordinaire, elle ne cherche qu'à donner davantage au prêtre sa grâce de vie ; elle veut que le prêtre soit pour l'Eucharistie ce que "l'Eucharistie est pour lui.

Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement n'est pas pour le prêtre un moyen secondaire et facultatif de sanctification : Il lui est tout, essentiellement tout ; et si la sainteté du prêtre doit revêtir un caractère particulier, c'est celui de la personne adorable de Jésus au milieu de nous, dont il est l'extension et dont il doit être la copie fidèle et vivante. Sa vie comme son sacerdoce est en Lui ; et le prêtre n'est prêtre que parce qu'il a le pouvoir de consacrer l'Eucharistie et la mission de la donner au monde.

De là, ces rapports si intimes et si essentiels qui unissent le prêtre à l'Eucharistie, et qui en font comme l'écoulement nécessaire de Dieu dans le monde. Mais un principe d'où tout découle, un foyer d'où tout émane, un centre où tout converge et où tout revient nécessairement, n'est pas un accessoire dans une vie : c'est le fondement de tout, c'est la vie même, dont le trop plein s'écoule dans les diverses actions vitales ; et tout ce qu'il y a de puissance, d'attraits et de besoins dans l'âme doit alors trouver sa satisfaction et son repos dans ce premier principe. Dès lors, le prêtre en rapport avec l'Eucharistie est pleinement dans sa vie ; il doit y trouver son repos, et la satisfaction du premier et du plus essentiel des besoins de son âme.

Mais quand on vit d'une chose, on s'en nourrit ; et se nourrir de Dieu, n'est-ce pas vivre uni à Lui, lui adhérer, s'identifier avec Lui ? C'est là cette grande science dont nous voulons faciliter le développement par l'heure hebdomadaire d'adoration. Voilà pourquoi nous demandons qu'on y lise peu, qu'on ne s'y acquitte pas d'autres devoirs obligatoires par ailleurs, qu'on y parle le plus possible avec son propre cœur, et qu'on y écoute Dieu plus encore qu'on ne lui parle. C'est le moment de subir l'influence immédiate de Dieu. On a fait trêve à toutes ses occupations, afin d'être tout entier à l'action de Dieu, pour apprendre à ses pieds à le mieux comprendre afin de le mieux aimer, à vivre de sa vie, et à puiser en Lui-même la vie dont nous devons vivre, nous prêtres, et dont nous devons ensuite faire vivre les âmes.

L'Eucharistie voilà pour le prêtre le principe vital, l'élément essentiel, son centre de vie. Partout ailleurs le prêtre ne trouvera que des secours insuffisants, ils ne lui donneront pas Dieu dans la mesure où il le lui faut pour lui et pour les âmes, il n'y trouvera pas la source de vie nécessaire, la vie de son sacerdoce, la vie de sa mission divine auprès des âmes. Il doit vivre de l'Eucharistie comme la plante vit de sa sève. L'heure d'adoration, c'est le moment de cette assimilation divine ; c'est l'âme se livrant à Dieu et se plongeant en lui, aidant le divin travail de Jésus en elle, attentive à ne rien laisser perdre de cette action divine et admirable de Jésus se communiquant à l'âme de son prêtre et la remplissant de lui.

---

Nous rappelons que tous les Confrères qui acquittent pour l'Œuvre la cotisation de \$1.00 ont droit, en plus des "Annales," à un abonnement au "Petit Messager du Très Saint Sacrement."

## L'Exposition Privée

### III. — De la Bénédiction après l'Exposition privée.

Peut-on donner la Bénédiction du T. S. Sacrement après l'Exposition privée ? Benoît XIV dit qu'étant archevêque de Bologne il avait constaté que l'usage de bénir les fidèles avec le saint ciboire après l'Exposition privée était en vigueur dans plusieurs diocèses suffragants de sa ville épiscopale ; étant Souverain Pontife il n'approuvait pas cette coutume, et défendait de l'établir là où elle n'existait pas. Gardellini se montre encore plus sévère que Benoît XIV et condamne absolument cet usage, comme étant contraire aux lois ecclésiastiques.

Autrefois il était donc interdit de donner la Bénédiction avec le saint ciboire après l'Exposition privée. Mais, depuis Benoît XIV et Gardellini, l'usage s'est établi dans un grand nombre d'églises à Rome, dans toute l'Italie et dans plusieurs autres contrées, d'exposer le T. S. Sacrement pendant les exercices d'une Neuvaine, d'un Triduum, etc., et de terminer ces exercices par la Bénédiction du T. S. Sacrement. Cet usage, approuvé tacitement par la S. Congr. puisque jamais elle n'a protesté, le fut formellement par un décret du 16 janvier 1886 : *Quum ex nonnullis Sacrarum Romanarum Congregationum responsis aliqui putent sacram Pyxidem, aperto Tabernaculi ostiolo, posse fidelium pietati exponi, minime vero inde extrahi ; alii vero educi posse opinentur, tantum ut cum ea populo benedicatur, quemadmodum fieri solet certis diebus in pluribus Ecclesiis Regularium : quæritur num hujusmodi consuetudo admitti possit ?*

La question, nous semble-t-il, ne peut pas être plus clairement posée. Il s'agit évidemment de l'Exposition privée puisqu'on s'est servi des termes des décrets qui la permettent. La S. Congr. a répondu : AFFIRMATIVE, sans restriction aucune. Donc, il est licite de bénir les fidèles avec le ciboire après l'Exposition privée, là où l'usage existe ; là où il n'existe pas, on peut l'établir.

Quelques auteurs cependant ne trouvaient pas ce décret assez explicite et mettaient en doute la légitimité de cet usage. On posa de nouveau cette question à S. Congr. : *An post Expositionem privatam SSmi Sacramenti, scilicet aperto ostiolo Tabernaculi, dari possit Benedictio cum eodem Venerabili Sa-*

*cramento in pyxide recondito ?* La Sacrée Congr. répondit encore : *Affirmative.*

La question ne peut pas être plus formellement tranchée ; et cependant, même après ce décret explicite, quelques revues ont affirmé qu'on ne pouvait donner la Bénédiction après l'Exposition privée, sans le consentement de l'Ordinaire ; parce que, disent-elles, on n'a pas inséré dans la question posée à la S. Congr. ces mots : *sine consensu Episcopi.* Mais, si on veut bien peser les termes de la question, on verra que ces mots s'y trouvent implicitement. En effet, il est dit : *An post Expositionem privatam, etc.* Or, le propre de l'Exposition privée est précisément de pouvoir se faire *sine consensu Episcopi.* Si la S. Congr. dit qu'après cette Exposition on peut donner la Bénédiction, évidemment elle veut dire que cette Bénédiction peut aussi se donner sans le consentement de l'Evêque.

Voici ce que les *Ephémérides liturgiques* disent à ce propos : *Nullam post decretum novissimum d. d. 30 Novemb. 1895 ad III (Cong. Presbyter. SS. Sacr.) existere rationem in oppositum pro deneganda Parochis aut Rectoribus Ecclesiarum facultate benedicendi populo, post privatam Expositionem, cum Sacramento in pyxide clauso.* Vanum esset dicere dictam Benedictionem dari posse, donec S. R. C. se ulterius declaret, eo quod magis explicite declarare non potest.

C'est, du reste, ce qu'enseignent les auteurs que nous avons déjà cités. Mgr Gasparri dit : *In Expositione SS. Sacramenti pyxidem nullo modo esse e. Tabernaculo extrahendam.... His non obstantibus, consuetudo dandi Benedictionem cum sacra pyxide post QUAMCUMQUE privatam Expositionem evasit generalis, et tandem expresse probata fuit a S. R. C. sane in Palentina 16 Jan. 1886 (N. 5957.) Præterea cum hæc doctrina ab optimis EPHEMERIDIBUS LITURGICIS traderetur, recentius proposito dubio a Congr. SS. Sacramenti die 30 Nov. 1895 respondit AFFIRMATIVE. Igitur hodie quælibet Expositio privata claudi potest per Benedictionem cum sacra pyxide, quæ proinde dari potest etiam pluries in die et absque Ordinarii licentia.*  
(à suivre.)



## Réponses Liturgiques

**Entrée de la sacristie à l'église.** — En 1845, la S. R. C. a répondu à cette question : *Ante missam quam ex parte exire debeant ad altare et qua parte post missam redire debeant ad sacristiam ? Resp. A Sacristia e sinistra egrediendum, a dextera ad illam accedendum.*

Cette réponse a été interprétée de différentes manières par les liturgistes : les uns faisaient entrer le prêtre par le côté de l'épître, qui est la gauche de l'autel ; les autres voulaient, au contraire, que le prêtre entrât du côté de l'évangile, qui est à la gauche du prêtre lorsqu'il est à l'autel. Dans la nouvelle publication des décrets revisés, la S. R. C. a éclairci la question en se servant de termes plus précis. Nous lisons au No 3029 (5208), AD XII : *In sacello majoris seminarii stat sacristia post altare, et ministri accedere possunt ad altare tam ex parte Evangelii quam ex parte Epistolæ. Quæritur quam ante missam ex parte exire debeant ad altare ? Et qua parte post missam redire debeant ad sacristiam ?*

*Resp. A sacristia e parte Evangelii egrediendum, e parte Epistolæ ad illam accedendum. 12 Augusti 1854.*

Donc, on doit arriver à l'autel du côté de l'évangile et retourner à la sacristie du côté de l'épître.

**Chemin de Croix.** — Lorsqu'on change les stations de place, dans un lieu où un chemin de croix a été érigé canoniquement, il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle érection ; de même si, en conservant les croix, on renouvelle les tableaux, il suffit, dans ce cas, de bénir les tableaux selon la formule du Rituel. (Cap. xxv, *Benedictio Imaginum.*)

**Purification du ciboire.** — Voici la méthode donnée par Meratus, Pars II, Titul. x, N. 32. *Sacerdos purificet pyxidem ab omni fragmento, faciens illud cadere indice manus dexteræ in calicem ; deinde purificet pyxidem vino, infundendo postea in calicem.*

**Commémoration du Saint Sacrement à la messe devant l'exposition.** — Lorsqu'on dit la messe privée dans une église où le Saint Sacrement est exposé, que ce soit à l'autel de l'exposition ou à un autre autel, on peut faire mémoire du Saint Sacrement, excepté aux fêtes de première et seconde classe. *Posse, si mittendum in festis primæ et secundæ classis.*

Cette permission n'est pas seulement accordée pour l'exposition des Quarante-Heures, mais pour toutes les expositions, comme le prouve un second décret, *in Varsovien.*, du 7 mai 1746.

## MESSE ANNUELLE

Pour les Associés Défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 501 à 600, de vouloir bien célébrer durant ce mois la messe prescrite pour les Associés défunts.

## COTISATIONS RECUES

PENDANT LE MOIS DERNIER.

Nos 49 : \$ 1.00 — 73 : \$ 1.00 — 225 : \$ 1.00 — 533 : \$ 1.00 — 677 : \$ 1.00 — 678 : \$ 1.00 — 680 : \$ 1.00 — 711 : \$ 1.00 — 781 : \$ 1.00 — 782 : \$ 1.00 — 832 : \$ 1.00 — 854 : \$ 1.00 — 863 : \$ 1.00 — 898 : \$ 1.00 — 917 : \$ 0.50 — 939 : \$ 1.00 — 1017 : \$ 1.00 — 1038 : \$ 1.00 — 1049 : \$ 1.00 — 1068 : \$ 1.00 — 1139 : \$ 1.00 — 1143 : \$ 1.00 — 1156 : \$ 1.00 — 1276 : \$ 1.00 — 1354 : \$ 1.00.

## Confraternitas Sacerdotalis

## Adorationis Sanctissimi Sacramenti

Numerus inscriptionis .....

Nomen : .....

Prænomen : .....

## Mensis

1	7	13	19	25
2	8	14	20	26
3	9	15	21	27
4	10	16	22	28
5	11	17	23	29
6	12	18	24	30
				31

## Recommandations aux Prières

La santé de N. S. Père le Pape. — Les communions pascales dans les paroisses — La préparation des premières communions. — Les fruits de la Résurrection dans les âmes sacerdotales. — La cause de béatification du P. Eymard. — L'extension de la dévotion à Notre-Dame du Très Saint Sacrement. — La fondation d'un hôpital pour les incurables, à Montréal. — La diffusion de l'Archiconfrérie du Saint Sacrement, et de son organe, le *Petit Messager*. — Plusieurs Confrères malades. — Plusieurs grâces particulières. — Une église en construction. — Les missions sauvages du Nord-Ouest. — Toutes les intentions recommandées sur les libellums du mois dernier.

---

COMMENDATIONES :

NOUVEAU CATALOGUE  
d'Opuscules de Propagande.

édités par le Bureau des Œuvres eucharistiques.

320, Avenue Mont-Royal, Montreal.

Opuscules à 1 c. - Pris au cent,  $\frac{1}{2}$  c.

Feuillets de 8 à 12 pages

Méthode d'Adoration par les quatre Fins du Sacrifice, exposée par le vénéré P. Eymard.

Une heure aux pieds du T. S. Sacrement, extrait des écrits du P. Eymard.

La Présence Réelle.

Un quart d'heure aux pieds de Jésus.

Méthode pratique pour entendre la Sainte Messe selon les intentions de Jésus, Prêtre et Victime.

La Très Sainte Communion, notre Pain quotidien.

L'Institution de la Communion.

Le Saint exercice de la Communion spirituelle.

Notice sur l'Archiconfrérie du Saint Sacrement, expliquant son but, sa nature, ses privilèges et ses indulgences.

Notre-Dame du Très Saint Sacrement : origine et fondement de cette dévotion. ( 4 p. )

Horaire pour la Nuit du Jeudi-Saint, indiquant pour chaque heure les phases correspondantes de la Passion, avec des réflexions pieuses.

Litanies du Sacré-Cœur, d'après le texte nouveau approuvé par le Saint Siège. ( 4 p. )

La Journée eucharistique, méthode pour passer saintement le jour que l'on a choisi pour son adoration.

Le Précieux Sang, répandu sur la Croix et sur l'Autel.

La Récitation du Rosaire en présence du T. S. Sacrement.

PRIX : LA DOUZAINE : 8 CENTS ; — LE CENT : 50 CENTS

N. B. On n'envoie pas moins d'une douzaine par la poste : mais on peut assortir les opuscules.

Opuscules à 2c. - Pris au cent,  $1\frac{1}{2}$  c.

Jolies brochures de 16 à 24 pages

avec couverture en couleur

Neuvaine au Très Saint Sacrement, pour obtenir toutes sortes de grâces.

L'Heure d'Adoration divisée par cinq minutes, avec une consécration au T. S. Sacrement et diverses prières.

Préparation et Action de grâces à la Communion, à l'usage de la jeunesse.

# OPUSCULES DE PROPAGANDE

*Suite. — Voir la page précédente*

Directoire pour le Jour des Quarante-Heures ou de l'exposition mensuelle, — comprenant un Billet d'invitation, un Sujet d'Adoration par les quatre Fins, des Avis et des Résolutions pratiques.

PRIX : LA DOUZAINÉ : 20 CENTS ; — LE CENT : \$ 1.50.

## Opuscules à 3 c. - Pris au cent, 2 c.

Brochures de 32 à 64 pages

*avec couverture en couleur*

### I. — *Sujets pour l'Adoration du T. T. Sacrement*

L'Adoration réparatrice des Quarante-Heures.

L'Adoration du Sacré-Cœur.

La Soif du Sacré-Cœur.

L'Adoration du premier Jour de l'an.

L'Adoration des cinq Plaies.

L'Adoration de saint Joseph.

L'Institution de l'Eucharistie, ou Adoration du Jeudi-Saint.

L'Heure Sainte.

L'Adoration pour les Ames du Purgatoire.

### II. — *Fleurs eucharistiques de la Vie des Saints*

Saint Louis, roi de France.

Saint Tharsicius, premier martyr de l'Eucharistie.

Saint François d'Assise.

La Bienheureuse Imelda, patronne des enfants de la première communion.

Saint Vincent de Paul.

Le B. Jean-Baptiste de la Salle, Fondateur et patron des écoles chrétiennes.

Saint Benoit-Joseph Labre, *Le pauvre des Quarante-Heures.*

Saint François de Sales.

Saint Philippe de Néri.

### III. — *Opuscules divers.*

Chemin de Croix eucharistique, extraits des écrits du P. Eymard.

La Sainte Messe, d'après S. Léonard de Port-Maurice et la B. Mechilde.

Courtes visites au Saint Sacrement pour chaque jour du mois.

Pratiques des neuf Jedis préparatoires à la Fête-Dieu.

La principale pratique de dévotion d'une Enfant de Marie, ou l'assistance au Saint Sacrifice.

Le Purgatoire, d'après les révélations des Saints.

La Voie douloureuse, d'après les écrits de Cath. Emmerich.

PRIX : LA DOUZAINÉ : 25 CENTS ; — LE CENT : \$ 2.00.